

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : contact@fcpe-stjulien.fr

Travaux de rénovation aux Prés de la Fontaine : enfin !

Depuis de nombreuses années, les enseignants et les parents d'élèves FCPE réclament des travaux pour l'école élémentaire des Prés.

Les choses bougent :

- l'été dernier, 2 classes de maternelle et le couloir ont été repeints.
- en février 2016, 2 autres classes d'élémentaire ont été repeintes.
- **cet été**, les toilettes de l'élémentaire seront complètement refaites avec un WC aménagé pour handicapés.
- un essai d'insonorisation sera réalisé dans une salle de classe d'élémentaire.
- 3 arbres et de nouveaux arbustes seront plantés à l'automne.



Suite au déménagement de l'inspection de l'Éducation nationale (présente dans des locaux jouxtant l'école), un cabinet d'études sera mandaté pour transformer les actuels bureaux en **bibliothèque et salle des professeurs**. Sa mission consistera aussi à étudier la possibilité d'aménager l'actuel logement en cantine scolaire.

Augmentation des effectifs

En mars, lors du Conseil municipal, Cédric MARX, Maire adjoint au scolaire, a présenté une étude concernant l'évolution des effectifs dans les écoles de St-Julien. Un pic d'élèves **est attendu pour 2019-2020**.

Avec 1197 élèves pour 2019 et 1194 pour 2020 (hors CLIS), cela représente **47 classes** pour l'ensemble des enfants scolarisés en primaire. En septembre 2015, les effectifs étaient de 1042 élèves pour 42 classes.

Les parents FCPE présents dans les Commissions

Nous, parents d'élèves FCPE, représentons les enfants et les parents dans les commissions où nous sommes conviés :

- **commission menu** consacrée à la restauration scolaire,
- **commission du PEDT** (projet éducatif de territoire) qui concerne maternelle, élémentaire et secondaire,
- **commission carte scolaire** où nous sommes vigilants à renforcer la mixité sociale,
- et dans le **comité consultatif** de la nouvelle école qui remplacera Buloz.

Accès pour tous à la cantine

Le refus par une collectivité d'inscrire un enfant dont l'un des parents ne travaille pas est illégal. Si aucun texte juridique n'existe aujourd'hui, la jurisprudence des tribunaux administratifs donne raison aux familles.

La recherche d'un emploi est un travail à temps plein. Il n'est pas concevable qu'un parent au chômage ne puisse pas aller à un entretien d'embauche, ou un autre rendez-vous, parce qu'il ne peut pas mettre son enfant à la cantine. La FCPE défend **un droit d'accès pour tous** à la cantine, sans aucune forme de discrimination.

Extension du Puy-Saint-Martin

En janvier 2016, a été inaugurée l'extension de l'école. Elle comporte **3 classes** (2 dédiées au scolaire et 1 pour le périscolaire) équipées d'ordinateurs, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau numérique.

Une salle de 98 m² accueille le périscolaire et la cantine pour **les classes de maternelle et le CP-CE1** (soit 60 enfants).

Cela leur permet de manger tranquillement, et aux petits d'aller plus tôt à la sieste.

Le nouveau parvis offre un point d'accès unique, un lieu de rencontre protégé de la circulation avec bancs, arbres, poubelles...

Quelques points sont à prendre en compte pour éviter des erreurs dans les prochains projets ! Il est impossible de faire des affichages sur les baies vitrées (sous risque de les briser par mauvaise répartition de la chaleur). Les espaces d'exposition sont restreints, car il est impossible de punaiser sur certains murs qui contiennent de l'isolation phonique. Et dans la nouvelle cour, il manque des équipements tels que cages de foot, panneaux de basket, table de ping-pong... et une poubelle.

Un café des parents ! Tous les **mercredis matins de 8h45 à 9h15** il est organisé dans la salle de restauration scolaire mise à disposition par la Mairie. Ce café est un lieu de rencontre entre parents, un petit temps partagé.



La nouvelle école de Chabloux

Elle sera composée de deux bâtiments séparés, un pour les maternelles et un pour les élémentaires. Les cours de récréation seront indépendantes ; le gymnase et la cantine communs. Des liaisons couvertes et chauffées relieront tous les bâtiments entre eux. **22 classes sont prévues** (9 maternelles et 13 élémentaires). Même si la FCPE aurait préféré que l'École Buloz soit rénovée et complétée par la construction d'une nouvelle école à taille humaine, elle entend participer pleinement à la réflexion en cours.

Présente au comité consultatif, la FCPE veille à ce que **l'enfant reste au centre de tous les intérêts et choix d'aménagement**.

Le chantier devrait débuter en septembre 2017 et se terminer en juin 2019 pour une **ouverture à la rentrée de septembre 2019**.

Le mot du président

La FCPE de St-Julien est présente de la maternelle jusqu'au lycée. Nous représentons l'intérêt des élèves dans les conseils d'école, les conseils d'administration et les conseils de classe, ainsi que dans toutes les commissions où les parents ont leur place en tant que partenaires.

Nos adhérents viennent de divers horizons culturels et sociaux et nous sommes attachés à cette diversité. Nous nous retrouvons autour de valeurs partagées : la laïcité, la gratuité, l'égalité des chances, l'épanouissement de l'enfant pendant sa scolarité. Quels que soient nos interlocuteurs (politiques, administratifs ou autres) nous sommes présents **pour défendre ces valeurs et l'intérêt des enfants sans aucune démarche partisane**.

Notre seul parti est celui des enfants.

Romain BARBERY

La sécurité devant les écoles

Lors des conseils d'école, la FCPE a demandé **une signalisation afin de faire ralentir les automobilistes**. Nous espérons être entendus !



Agenda à la une

À noter la réunion de rentrée organisée par la FCPE St-Julien pour les écoles maternelles et élémentaires, le **mercredi 21 septembre à 19h30** à l'Espace Jules Ferry.

Rentrée scolaire le jeudi 1^{er} septembre.

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : contact@fcpe-stjulien.fr

Actualité du transport scolaire

À la rentrée 2016, la ligne de bus qui relie le Lycée au Collège ROUSSEAU sera supprimée.

Les contrôleurs monteront dans les cars et verbaliseront les élèves qui ne seront pas en possession de leur carte de transport.

Classe bilingue

En septembre 2016, la classe bilingue anglais-allemand sera conservée au Collège RIMBAUD, par contre elle sera supprimée au Collège ROUSSEAU.

La FCPE est intervenue auprès du rectorat, de l'inspection de l'Éducation nationale pour conserver cette classe.

Malgré l'appui de Madame Virginie DUBY-MULLER (Députée) et de Monsieur Christian MONTEIL (Président du Conseil départemental), nous n'avons pas pu la conserver.

Nous travaillons avec le principal du collège, les enseignants d'élémentaire de St-Julien et des élus pour que l'allemand puisse être enseigné dans une classe de CM2 à la rentrée 2016, condition indispensable pour pouvoir rouvrir une section bilingue à la rentrée 2017.

Pass numérique

Des parents FCPE ont participé à une formation organisée par la MJC St-Julien.

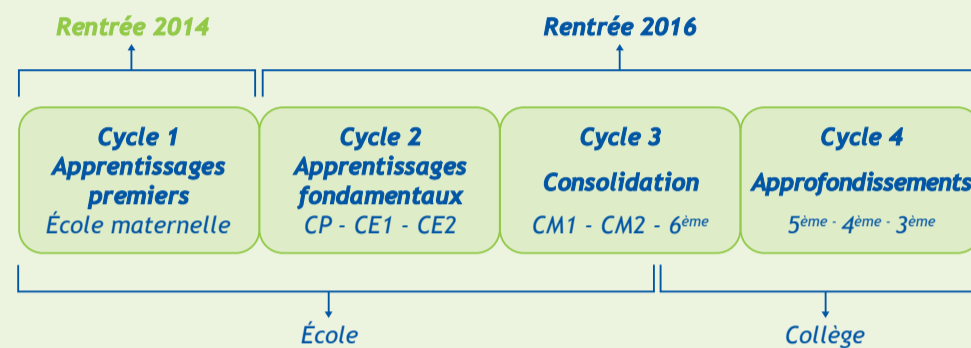
4 thèmes ont été abordés :

- Gérer son identité numérique
- Accéder à l'information, la qualifier, la produire
- L'« e-administration »
- Le lien social.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur notre site internet : <http://fcpe-stjulien.fr/>

Réforme du collège : quels changements pour vos enfants ?

À la rentrée 2016, la réforme des collèges entrera en vigueur. Des changements auront lieu dans les emplois du temps de nos enfants.



L'intégration de la 6^{ème} dans le Cycle 3 permet de créer **une liaison** entre l'école élémentaire et le collège. Pour rappel, les programmes ne sont plus établis année par année mais par cycle. Un élève doit avoir assimilé les compétences à la fin des cycles, et non plus à la fin de l'année scolaire.

Une nouvelle répartition horaire

→ Tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} auront 26 heures de cours hebdomadaires avec 1h30 de pause le midi.

→ En 6^{ème}, 23 heures d'enseignements communs et 3h d'accompagnement personnalisé.

→ De la 5^{ème} à la 3^{ème}, 22 heures d'enseignements communs et 4h à répartir entre l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Les sciences physiques seront étudiées dès la 6^{ème}. **À partir de la 5^{ème}, une deuxième langue vivante devra être étudiée par les élèves.**

Le latin et le grec continueront à être enseignés aux élèves qui le souhaitent dès la 5^{ème}, cet enseignement sera en plus des 26 heures de cours hebdomadaires, et s'effectuera dans le cadre des EPI.

Pour plus de renseignements, **vous pouvez trouver les liens sur notre page Facebook : FCPE St-Julien.**

À partir de la rentrée scolaire, sera mis en place le livret numérique, qui accompagnera l'enfant du primaire jusqu'à la terminale et qui permettra aux enseignants de suivre la validation des compétences de l'élève tout au long de sa scolarité.

La filière ST2S, une voie vers les métiers de la santé et du social au Lycée Mme de Staël

Après une seconde générale, ce bac technologique prépare aux études supérieures dans le domaine **paramédical** (soins infirmiers, puériculture, diététique) ou **social** (animation, éducation spécialisée, insertion professionnelle).

La filière ST2S **allie un enseignement général** (Français/Philo, Maths, Langues, Histoire/Géo) et **un enseignement spécialisé** (Sciences et Techniques sanitaires et sociales, Bio et physiopathologie humaine), renforcé par de nombreux **contacts avec le milieu professionnel** dans le cadre des TPE (travaux personnels encadrés).

Accompagnement scolaire pour les collégiens

L'élaboration du PEDT fut l'occasion de mettre en évidence un besoin en termes d'accompagnement à la scolarité pour les collégiens. Un groupe de travail s'est formé et a mis en place un nouveau dispositif sous la supervision de la Ville et plus particulièrement du Service Jeunesse. À ce jour, 3 fois par semaine des intervenants bénévoles (parents, lycéens, ...) dont la formation est prise en charge par la Mairie, accueillent des élèves en difficulté identifiés par les chefs d'établissement. Il ne s'agit pas d'aide aux devoirs traditionnelle mais de proposer des outils méthodologiques pour « **apprendre à apprendre** » en prenant en compte les particularités de chacun.

Café des métiers et de l'orientation

Après une 1^{ère} année, la FCPE et ses partenaires, la Cité des métiers, le CIO et la MJC proposeront un nouveau cycle en 2016-2017.

Voici **les thèmes à retenir !**

Octobre : Comment aider son enfant à s'orienter ?

Janvier : Admission Post-Bac, quelles stratégies ?

Avril : Filières professionnelles.

Juin : Études dans le territoire transfrontalier.

Agenda à la une

Bourse aux livres à L'Arande.

Dépôt le 1^{er} juillet de 18h à 20h.

Achat le 2 juillet de 9h à 12h.

Pensez à votre Carte M'Ra et à votre chéquier.

À noter la **réunion de rentrée** organisée par la FCPE St-Julien pour les collèges et le lycée, le **mardi 13 septembre à 19h30** à l'Esplanade Jules Ferry.